Les Mensonges de la "Dépêche"

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Connaissant les sentiments de touchante confraternité qui existent dans la presse lilloise, nous ne nous attendions certes pas, de la part de nos confrères, à un concert de congratulations, à propos de l'inqualifiable agression dont le *Progrès du Nord* a été samedi l'objet.

Nous avouons, cependant, que nous avons été stupéfaits, à la lecture du compte-rendu qu'a publié la *Dépêche*—puis le *Nouvelliste*—de cet incident.

Il n'est pas possible, en effet, d'accumuler d'une façon plus flagrante et plus odieuse, le mensonge, la mauvaise foi et la calomnie.

L'auteur de ce chef-d'œuvre est, paraît-il, M. Jules Duthil, qui l'a confectionné sous l'inspiration et la surveillance de son directeur, M. Henri Langlais.

Ces deux cafards, qui se valent pour la loyauté, le courage et la franchise, ont mis en commun leur fiel et tout ce que leurs âmes de jésuites peuvent secréter de vilénies et de perfidies, et de cette coopération louche est sorti le factum qui s'est étalé hier dans les colonnes de la *Dépêche*.

***

Ce serait une fastidieuse besogne que de relever, un à un, tous les mensonges de MM. Langlais et Duthil.

Du commencement jusqu'à la fin, leur récit est un tissu de faussetés et d'erreurs voulues. Nous n'en voulons pour preuve que le récit de la *Vraie France* et de la *Croix du Nord*, elles-mêmes, journaux qui ne sont pas suspects de sympathie pour le *Progrès*, et dont les appréciations nous sont nettement hostiles et malveillantes, mais qui racontent du moins exactement les péripéties du honteux incident, dont les étudiants de la Faculté catholique ont été les tristes héros.

Nous avions voulu croire, d'abord, que la *Dépêche* avait pu être induite en erreur. Et nous pensions qu'après avoir lu les comptes-rendus de tous les journaux de Lille, y compris ceux de la *Vraie France* et de la *Croix du Nord*, MM. Henri Langlais et Jules Duthil s'empresseraient de rectifier le leur dans le *Nouvelliste* d'hier soir.

Il n'en a rien été. Le *Nouvelliste* a continué à travestir les faits avec la même impudence que la *Dépêche*, ce qui prouve bien que MM. Langlais et Duthil ont menti sciemment et volontairement.

***

Ils ont menti en disant que nous avions « prétendu que les étudiants en cause dans » l'affaire de Canteleu avaient voulu se trans- » former en faux-monnayeurs. » Nous défions MM. Langlais et Duthil de citer rien de pareil dans l'article que nous avons consacré à l'incident de la pièce de dix francs fausse.

Voici d'ailleurs la phrase de notre entrefilet qui, d'après l'*Echo du Nord*, a provoqué la colère des jeunes drôles de la « Catho ». Nous répondions à l'accusation que la *Dépêche* avait adressée à la police de s'être montrée trop rigoureuse vis-à-vis des trois étudiants à la pièce fausse, et nous disions :

« En conséquence, les étudiants de la Faculté catholique furent relâchés aussitôt, ce qui dénote une certaine mansuétude de la part de la police, car le fait d'avoir essayé de passer une fausse pièce au préjudice d'une pauvre cabaretière ne constitue pas, quoi qu'en pense la *Dépêche*, une action qui mérite un prix Montyon. »

Où est-il question là-dedans de faux-monnayeurs ?

MM. Langlais et Duthil ont encore menti en disant que « ces attaques que rien ne peut » expliquer avaient provoqué dans le monde » des Facultés de l'Etat une émotion que l'on » comprendra facilement. »

Nous les défions d'apporter aucun fait, aucun témoignage à l'appui de ce mensonge.

Ils ont menti en disant qu'une centaine d'étudiants de l'Etat faisaient partie du monôme qui a envahi nos bureaux. Nous ne savons s'il y avait, dans la rue, des étudiants de l'Etat qui assistaient en curieux à la bagarre, mais nous affirmons de la façon la plus formelle que la bande de polissons qui ont brisé nos vitres et saccagé notre matériel, ne comprenait absolument et exclusivement que des produits de l'éducation cléricale.

Et nous défions encore MM. Langlais et Duthil de nous citer un seul nom d'étudiant de l'Etat qui ait pris une part quelconque à ce qu'ils appellent « la manifestation ».

Ils ont menti en disant que jusqu'à la réception de la délégation qui nous fut envoyée, » pas un cri n'avait été poussé, la manifes- » tation était d'une dignité irréprochable. »

Toutes les personnes qui ont vu défiler le monôme rue Nationale, pourront témoigner que les manifestants ont abordé nos bureaux en chantant sur le rhytme connu : « Conspuez le *Progrès* conspuez ! »

C'est même la raison pour laquelle nous n'avons pas voulu entendre les délégués, ni prendre connaissance de la « rétractation » qu'ils nous demandaient d'insérer.

Si ces messieurs s'étaient présentés poliment, et sans un cortège de camarades criant et vociférant, nous aurions écouté leur réclamation et nous n'aurions pas hésité à reproduire la lettre que nous avons lue hier dans la *Dépêche*.

Nous recevons quotidiennement des visites de personnes nous apportant des renseignements ou venant nous demander des rectifications. Plusieurs fois, entr'autres, des délégués du Parti ouvrier nous ont été adressés. Et ils peuvent témoigner que nous avons l'habitude de recevoir poliment tous les visiteurs qui se présentent de même.

MM. Langlais et Duthil ont encore menti en écrivant cette phrase monumentale :

« Le *Progrès* s'est vu, en moins de cinq » minutes, protégé par plus de 60 agents, » sans compter le commissaire central et » toute la brigade de sûreté. **C'est alors** » **que les choses se gâtèrent.**

» Les agents, débouchant de la rue Jean-» Roisin, bousculèrent les jeunes gens qui » étaient plus de cinq cents, des coups furent » donnés, le personnel du *Progrès*, muni de » marteaux, de barres de fer, etc., voulut se » saisir d'un étudiant pour le livrer à la po- » lice; LES AUTRES ÉTUDIANTS, POUR DÉGAGER » LEUR CAMARADE, PÉNÉTRÈRENT DANS L'IM- » MEUBLE DE NOS CONFRÈRES, les vitres volè- » rent en éclats, quelques cases furent renver- » sées et d'autres dégâts qu'on nous dit peu » importants, furent commis. »

Or, il suffit de lire tous les journaux de Lille, sans en excepter la *Vraie France* et la *Croix du Nord*, pour savoir que les étudiants catholiques ont envahi nos bureaux, aussitôt leur arrivée, et que les agents, que nous avons fait alors appeler, ne sont survenus qu'après la scène de dévastation que nous avons racontée.

***

Nous n'insisterons pas davantage.

Nous avons voulu bien mettre en évidence l'attitude odieuse des rédacteurs de la *Dépêche* en cette circonstance. Nous avons montré la duplicité et la vilenie de MM. Langlais et Duthil. Et nous espérons que tous les honnêtes gens, tous ceux qui en défendant loyalement la cause qu'ils croient juste, ont horreur des fourbes et des menteurs, seront unanimes à stigmatiser les méprisables moyens de polémique auxquels ils ne craignent pas de s'abaisser.

***

Et la conduite des rédacteurs de la *Dépêche* nous paraît d'autant plus indignes, que se sont eux, en somme, les promoteurs et les auteurs responsables de l'incident de samedi.

Ce sont eux qui, à propos de l'affaire de Canteleu ont mis le feu aux poudres, fulminé contre la police, et excité les jeunes bravaches de la Catho. (Braves à 300 contre huit).

Ces prudents rédacteurs, du fond de leurs arrières-bureaux, s'appliquent à allumer les « ardeurs juvéniles » des étudiants catholiques, et lorsque ceux-ci surrexcités par ces coupables incitations, en arrivent à accomplir des actes de pillage et de dévastation, ils lèvent les yeux au ciel et font les bons apôtres.

Les Tartufes !...

Eh ! bien, nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, si, usant de notre droit absolu, nous avions brûlé la figure à une dizaine de nos agresseurs, quelle n'eût pas été la responsabilité des excitateurs de la *Dépêche* ?

Nous étions chez nous; notre domicile était violé; notre propriété pillée et saccagée; nous étions menacés par une bande de 300 énergumène armés de gourdins et de matraques; et parmi eux ne se trouvaient pas seulement des galopins de 18 ans, mais encore beaucoup de jeunes gens de 23 et 24, et même de 27 ans.

Nous étions en état de légitime défense. Et nous pouvons assurer à MM. Langlais et Duthil qu'il faut un fier sang-froid et une rude volonté pour arriver à rester maîtres de soi-même dans de semblables circonstances.

Si nous nous étions fait justice nous-mêmes, la *Dépêche* croit-elle que les parents des étudiants qui auraient « écopé » lui eussent été reconnaissants de l'aventure dans laquelle elle avait jeté leurs enfants ?

A tous les points de vue, pour tout le monde, et dans l'intérêt même des étudiants qu'elle prétend défendre, la *Dépêche* a donc fait une besogne bien vilaine et bien coupable.

***

Nous remercions vivement les nombreux étudiants des Facultés de l'Etat qui sont venus hier protester contre les mensonges de la *Dépêche*.

Les étudiants catholiques, qui avaient prémédité leur coup, avaient affiché aux portes des facultés officielles des affiches faisant appel aux étudiants de l'Etat pour venir avec eux manifester contre le *Progrès* et leur donnant rendez-vous à six heures.

Mais les étudiants de l'Etat, qui n'ont rien de commun avec les échappés des jésuitières, n'ont répondu à cet appel que par le plus profond mépris.

Nous tenons aussi à féliciter M. le commissaire central Court, M. l'inspecteur Lefebvre et leurs agents. Ils ont tous fait preuve d'une patience et d'un calme admirables. Les polissons de la catho se sont livrés sur eux aux plus sauvages agressions, et nous avons vu des agents qui ont été très malmenés. M. Court lui-même a reçu de nombreux coups de poings et de pieds.

Si les « Catho » avaient eu affaire à des sergents de ville de Paris, ils eussent passé un mauvais quart d'heure. La mansuétude montrée par la police n'empêche d'ailleurs pas la *Dépêche* d'incriminer violemment sa conduite.

Pour un peu elle accuserait les agents d'avoir mis eux-mêmes à sac nos ateliers. Ce n'est pas dit en toutes lettres. Mais cela résulte presque des termes du récit de M. Langlais et de M. Duthil.

Les jésuites ont, en vérité, à Lille, des élèves dignes d'eux et qui ont bien profité de leur leçons.

Georges ROBERT

Chronique locale

ROUBAIX

UNE CONFÉRENCE CATHOLIQUE

Bagarre entre Catholiques et Socialistes

Le comité catholique de Roubaix voulant donner une conférence, avait demandé à M. Thellier de Poncheville, de porter la bonne parole aux électeurs roubaisiens.

Le député de Valenciennes avait accepté d'être le porte parole et s'était imposé comme sujet de conférence : La Paix religieuse, La Paix sociale.

Cette conférence devait avoir un caractère absolument privé, mais il n'en a pas été ainsi.

En effet, dès que les socialistes eurent connaissance de cette conférence qui devait avoir lieu à la salle Dominique, ils s'organisèrent de façon à être les maîtres du local et, ils firent fabriquer un millier de cartes absolument semblables aux invitations du comité.

On s'imagine sans peine que ces cartes furent distribuées aux plus fougueux et aux plus militants du parti ouvrier.

Dès trois heures l'après-midi, les rues avoisinant la rue de l'Alouette, étaient sillonnées par des groupes de collectivistes et d'anarchistes.

Cependant, les catholiques, croyant que les organisateurs avaient pris toutes les précautions nécessaires pour que leur réunion fut privée, se rendaient tranquillement à la réunion et escomptaient un succès que le huis-clos rendait inévitable à leur avis.

Il leur fallut bientôt déchanter ! et l'on verra plus loin comment de cette réunion qui devait être une petite parlotte réactionnaire a bien vite dégénéré en un tohu-bohu indescriptible, où les chaises, les bancs, les carafes, etc., ont joué le principal rôle.

Les abords de la salle Dominique

Comme nous l'avons dit, bien que la réunion ne fut annoncée que pour quatre heures précises, une foule considérable se pressait dès trois heures et demie, rue de l'Alouette.

Sitôt la porte ouverte les principaux membres influents du Parti catholique pénétrent dans la salle.

Au contrôle, placé dans le couloir, se trouve M. Dourdain, secrétaire de l'*Union catholique* accompagné de deux autres membres.

Mais voici que se présentent quatre personnes munies de cartes fausses à ce que prétendent les membres du contrôle. On leur refuse l'entrée.

Elles se retirent sans protester et vont rejoindre d'autres individus qui se trouvaient dans la rue.

Une vingtaine d'arrivants se présentent de nouveau et pour la seconde fois refus est fait de les laisser pénétrer dans la salle.

Eux aussi vont rejoindre les autres rue de l'Alouette; ils sont là une soixantaine de collectivistes paraissant bien décidés à forcer l'entrée de la salle affectée à la réunion.

Cette décision est mise aussitôt à exécution.

Une première bagarre

Tous se précipitent vers l'entrée et sans s'occuper des protestations des membres de l'Union catholique, ils renversent les personnes préposées au contrôle. Une première bagarre se produit.

Tables et chaises sont lancées dans la cour. M. Pattyn, fils d'un industriel de Roubaix, qui veut s'opposer par la force à l'envahissement de la salle reçoit un coup à la figure et sort ensanglanté.

M. Dillies-Piat qui veut tenir tête aux socialistes a ses vêtements mis en lambeaux.

La salle envahie

Dès ce moment, le contrôle étant supprimé, les socialistes envahissent la salle. Une centaine d'entre eux se placent promptement au pied de l'orchestre et prennent possession des sièges et banquettes réservés aux membres influents du parti catholique; les autres se disséminent dans les galeries et au rez-de-chaussée.

On peut estimer leur nombre à deux cents au minimum. Néanmoins les catholiques commencent à affluer et se placent derrière les socialistes collectivistes. Bientôt la salle est pleine et aussi les galeries. Un millier de personnes environ sont présentes et réclament le bureau.

A ce moment, M. Thellier de Poncheville, député de Valenciennes, entre accompagné de M. Justin Ruffelet, mais ces messieurs restent dans un coin en attendant les événements. Les collectivistes commencent à s'agiter et à se consulter.

Trois femmes à la tribune

Les catholiques eux aussi sont indécis car ils n'aperçoivent pas leurs chefs.

Pendant que l'abbé Bataille pérore avec arrogance au milieu d'un groupe de fervents et les exhorte à s'emparer quand même de la tribune un collectiviste arrache un crucifix, que l'on avait fixé sur la balustrade et le lance au-dessus de la galerie, où il se brise.

Tout-à-coup trois femmes qui avaient pénétré avec les socialistes montent à la tribune; l'une d'elles que nous croyons être la femme de l'anarchiste Dupont, coiffée d'un chapeau tyrolien agite la sonnette pendant plus de cinq minutes réclamant vainement le silence.

Les socialistes entourent l'estrade mais le tumulte continue : il est impossible d'entendre ce qui se crie—qui se hurle, devrions-nous dire — de part et d'autre; le nom de Culine domine cependant le bruit.

Catholiques et collectivistes

Le vacarme augmente à l'arrivée dans la salle des principaux chefs du parti collectiviste, Brancquart, Trannoy, adjoints, Stienne Dubrulle, conseillers municipaux, Catrice, Bailleul, le fils du maire Carrette, etc.

Un membre du parti catholique, M. Laurent Paulus parvint à escalader la tribune mais il est aussitôt houspillé et jeté en bas.

Le citoyen Bailleul invite au calme, répudiant toute violence mais il n'est pas écouté.

Dans le fond de la salle les prêtres, dans un état d'exaltation impossible à décrire ont formé un groupe et l'un d'eux entonne le cantique :

« Je suis chrétien »

que tous les catholiques répètent en chœur.

Pour faire diversion les collectivistes se mettent à danser.

Un catholique, M. Lepers veut également franchir le rang des adversaires, ceux-ci l'enlèvent et le repoussent vers la porte.

Plusieurs collectivistes révolutionnaires sortent de leur poche des écharpes rouges qu'ils agitent au dessus de leur tête, pendant que pérore celle qui semble vouloir être la présidente de la réunion.

Deuxième bagarre. — Tumulte épouvantable

Tout à coup un catholique placé dans la galerie de gauche interpelle la présidente et lui adresse des injures que nous ne pouvons reproduire. Un collectiviste s'empare d'une chaise et la jette avec force dans le groupe des réactionnaires.

C'est le signal du combat : Les collectivistes saisissent les chaises, banquettes, tables et se ruent sur leurs adversaires.

Un industriel de Roubaix, M. Eug. Motte, venu là en simple curieux et resté à l'écart de la bagarre, est pris à partie par une dizaine de collectivistes qui l'injurient et le menacent. Imperturbable, M. Motte, les mains dans les poches, leur répond sans s'emporter

Les collectivistes découragés s'éloignent en continuent leurs injures.

Mais les catholiques n'abandonnent pas le terrain et de leur côté ramassent les chaises qui sont renvoyées comme projectiles sur les collectivistes.

C'est une bagarre épouvantable, bientôt les faisceaux de drapeaux tricolores sont arrachés, les lustres de la salle ne sont pas épargnés.

Les coups pleuvent de tous cotés. A droite, nous remarquons un de nos édiles, le citoyen Stienne, conseiller municipal, qui n'est pas le moins acharné; nous l'apercevons au moment où il jette une chaise qui va atteindre l'abbé Bataille.

Un fort gaillard enlève un canapé et le lance avec violence au milieu des catholiques.

Ceux-ci, quoique plus nombreux, reculent et abandonnent la place.

Les drapaux tricolores qui ornent la salle sont lacérés et on se sert des hampes pour frapper.

Insultes à la police

A l'extérieur, rue de l'Alouette, les catholiques dans un état d'extrême surexcitation se sont groupés.

Deux d'entre eux, MM. Reboux et Wattine Paul, interpellent en termes très peu courtois M. Daudé, commissaire de police du 1er arrondissement qui n'en peut mais.

La porte de la salle Dominique était fermée et la réunion étant privée, ni M. Daudé ni la gendarmerie ne pouvaient pénétrer dans la salle si ce n'est lorsque le désordre s'est produit.

Mais à ce moment il est matériellement impossible de franchir les rangs serrés des catholiques qui fuient et c'est avec toutes les peines du monde que la police et la gendarmerie peuvent entrer.

Un adjoint blessé

Au cours de la bagarre, M. Trannoy, l'adjoint au maire, se trouvant au comptoir placé près de la porte de sortie est assailli par un catholique qui le frappa avec une chope à la figure et lui fait une longue et grave blessure d'où le sang s'échappe abondamment. Il est obligé de se retirer de suite pour se faire soigner dans une maison voisine.

Un membre de l'Union catholique, ancien gendarme reçoit également une grave blessure à la tête.

Faire évacuer la salle n'est pas chose facile, de part et d'autre on refuse d'obéir aux ordres du commissaire.

Les curés sont acharnés : l'un d'eux l'écume aux lèvres résiste avec violence à M. Daudé qui se voit obligé de le prendre à bras le corps et de le mettre en dehors.

Les catholiques sont plus excités encore que les socialistes et la police comme la gendarmerie conservent seules leur sang-froid au milieu du tumulte.

La police et la gendarmerie repoussent enfin la foule au milieu d'un brouhaha assourdissant. Les cris se croisent: A bas l'Allemagne! Vive l'Allemagne ! A bas la calotte ! Vive la calotte! etc.

La sortie ne se fait pas sans protestations mais bon gré, mal gré, l'autorité fait place nette avec un calme et un tact parfaits. Les gendarmes dans cette occurence ont fait preuve de complète impartialité, ajoutons que ces éloges peuvent également être adressés à la police municipale, qui sous les ordres de M. Daudet a fait preuve d'une patience et d'une longanimité admirables.

Dans la rue, les groupes se reforment. M. Reboux s'adresse à M. Branquart, 1er adjoint et lui reproche de n'avoir pas d'influence sur ses amis.

Les collectivistes viennent à la rescousse de leur chef de file et conspuent le directeur du *Journal de Roubaix* que ses fidèles veulent porter en triomphe.

De tous côtés des discussions s'engagent quelques coups sont échangés, mais ces rixes peu graves sont vite réprimées et bientôt, les agents et la gendarmerie ont déblayé la rue de l'Alouette.

Le drapeau rouge

Les catholiques faisaient escorte à M. Thellier de Poncheville. A ce moment, un collectiviste révolutionnaire exhibe un drapeau rouge en criant : Voilà le drapeau des travailleurs.

La gendarmerie le poursuit et il est bientôt arrêté rue du Chemin de Fer, en face de l'estaminet Marlier, par le brigadier Vanbleu.

Conduit au bureau de M. Daudé, rue St-Vincent, il déclare se nommer Jules Devallée, chauffeur aux Fourneaux économiques.

Il a été remis en liberté.

Une foule considérable avait suivi le prisonnier.

Cette journée nous a donné une répétition des plus beaux jours du boulangisme. Est-ce que Roubaix tiendrait à honneur de faire revivre cette période agidée et néfaste ?

Une attaque nocturne rue de Lannoy. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, deux ouvriers peintres, Jules Verbeck, demeurant rue du Tilleul, et J. Viger, rue Decrême, cour Degrick, 5, retournaient chez eux, quand dans la rue de Lannoy, à la hauteur de la rue de la Tuilerie, ils aperçurent un individu s'élançant sur un autre, lui donnant un coup de tête dans la poitrine, et le renverser.

Il essayait déjà de le dévaliser quand accoururent Verbeck et Viger, qui s'emparèrent de l'agresseur et le ligottèrent.

Pendant ce temps, la victime, plus morte que vive, s'était relevée précipitamment et avait pris la fuite sans qu'on puisse la connaître.

L'agresseur, conduit au poste central, déclara se nommer Auguste Petit, 26 ans, journalier, demeurant rue de Lannoy, au « Cheval Anglais. »

Il était complètement ivre lorsqu'il a été arrêté. Il a été maintenu au dépôt de sûreté.

Un cabaretier furieux. — Un cabaretier de la rue Archimède, J. M. s'était enivré outre mesure, samedi après-midi ; le soir vers neuf heures il se rendit chez un confrère habitant même rue et exigea qu'on lui servit à boire; mais celui-ci, nommé Ferdinand V., ne voulant pas enfreindre les règlements de police refusa catégoriquement, l'ivrogne furieux brisa une petite fenêtre d'une valeur de 5 à 6 francs.

Plainte a été porté et M. a été arrêté dimanche matin.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS
Rue des Fabricants, 55
Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n.o.5807

TOURCOING

Une conférence à la salle Leverrier. — Nous rappelons la conférence que doit donner ce soir dans la salle de Géographie, place Leverrier, M. Eugène Rostand, président des caisses d'épargne et de prévoyance des Bouches-du-Rhône.

L'éminent conférencier traitera du libre emploi des fonds des Caisses d'épargnes et les œuvres sociales.

Partie de balles. — Hier a eu lieu dans le vaste terrain situé près de peignage Binet, rue Neuve de Roubaix, une intéressante partie entre les deux sociétés de football de Roubaix-Tourcoing et du Lycée.

La partie a été très animée. Le Lycée a perdu. La revanche aura lieu dimanche prochain, à 8 h. 1/2, au même endroit.

La fraude. — Samedi soir, à l'arrivée du dernier train venant de Mouscron, MM. Alexandre Pierre et Jules Mas, visiteurs en douanes à la gare, remarquèrent un voyageur qui manœuvrait pour éviter de passer par la salle de visite.

Ils l'observèrent et le virent remonter en wagon.

Au moment où le train fût sur le point de partir, ils firent descendre le voyageur qui fut visité à corps. Il fut trouvé nanti de deux kilos de tabac et de 9.000 allumettes de contrebande.

Il déclara se nommer, Joseph T.... 28 ans, ancien cabaretier, à Tourcoing demeurant actuellement rue des Arts à Lille. Il a été remis hier matin à la gendarmerie pour être transféré à Lille.

L'affaire de la Tossée. — Nos lecteurs n'ont pas oublié l'affaire qui s'est passée le dimanche de la Mi-Carême, rue de la Tossée.

L'inculpé D... qui, on le sait, avait pris la fuite, s'était réfugié en Belgique. Il a écrit récemment à sa femme, laquelle demeure actuellement au Blanc-Seau, pour lui faire part de son intention de se constituer prisonnier. Il déclare qu'il se rendra directemennt à Lille.

Nous ne savons encore si D... a mis sa résolution à exécution.

Epilogue d'un vol de poireaux. — Ainsi que nous l'avions annoncé, le nommé Vandeputte de Roncq, qui, au mois d'août dernier, avait été surpris par le propriétaire d'un champ M. Benswaert, et le beau-frère et domestique de ce dernier Vanhuyse, au moment où il enlevait des poireaux et avait été très fortement maltraité surtout par le dernier, a passé devant le tribunal correctionnel en même temps que celui qui lui avait porté les coups.

Vandeputte a été condamné à 15 jours de prison et 16 fr. d'amende, Vanhuyse à un mois et 16 fr.

Mouveaux. — Nous avons dit, il y a huit jours, qu'un tailleur de Roubaix, M. Lebargy, intentait une action en dommages-intérêts à la musique municipale de Mouveaux

Cet action est basée sur ce que, d'après le tailleur, on lui aurait commandé 30 dolmans, pour lesquels il aurait fait venir le drap nécessaire et que cette commande lui a été ensuite retirée.

L'honorable président de la musique, M. Vincent a confié l'affaire à M. Legrand qui, il y a 8 jours a plaidé l'incompétence du juge de paix. Le jugement a été rendu hier sur les conclusions de M. Legrand.

M. Broquart, juge du canton Sud s'est en vertu de l'article 1er de la loi de 1838 déclaré compétent et renvoyé l'affaire à huitaine pour être plaidée au fond ; dépens réservés.

Nous ferons alors connaître le différend entre les parties. Disons cependant aujourd'hui que le tailleur n'invoque aucune convention écrite, qu'il existe un projet de convention qu'il avait refusé de signer et qui prévoyait le cas qui s'est produit.

Marcq-en-Barœul. — La gendarmerie de Tourcoing, s'est transportée samedi après midi à Marcq pour faire une enquête sur une affaire d'outrage à la pudeur dont s'est rendu coupable le nommé Charles Wymerch, 64 ans, vannier, né à Blondewelde (Belgique) sur une fillette de 9 ans, Marie Dedicket.

L'inculpé qui était en fuite depuis son attentat a été arrêté vers 7 heures 1/2 du soir par le garde-champêtre Delmaere, au hameau de Rouges-Barres.

Il nie, mais les affirmations de l'enfant coroborées par les constatations médicales de M. le docteur Durhay sont là pour l'accuser.

L'inculpé habite Marcq depuis 6 ans, et a demeuré précédemment à Mouscron et Tourcoing.

Un noyé. — On a retiré du canal de Marcq, entre les ponts Rouge et du Lisban, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 25 à 30 ans, taille 1 mètre 68, cheveux et sourcils roux ; barbe et moustaches rousses; vêtu d'une chemise à carreaux, caleçon portant le numéro matricule 1243 b. f.; tricot de laine grise, pantalon et gilet drap roussâtre ; veston marron avec col velours, bottines à élastiques fraîchement ressemelées.

Dans les poches une bourse en toile vide avec l'enseigne d'une maison de Dunkerque et une lettre portant l'adresse d'une maison de Paris.

Le corps paraît avoir séjourné quelques jours dans l'eau.

LILLE

Le Ministre de l'Agriculture

à la séance solennelle de la Société des Agriculteurs du Nord

L'Arrivée du Ministre

Comme nous l'avons annoncé, M. Viger, ministre de l'agriculture, est arrivé hier, à Lille, à 11 heures 58, accompagné de M. Roucard son chef de cabinet, de M. Tisserand, directeur de l'agriculture, au même ministère, et de plusieurs députés et sénateurs du Nord.

M. Vel-Durand, Préfet du Nord, et Guérin, secrétaire général de la Préfecture, étaient allés le chercher à Arras. Suivant le désir qu'il avait manifesté, la réception de M. Viger a eu un caractère tout intime.

A la sortie de la gare, ces messieurs sont montés en voiture pour se rendre à la Préfecture où les attendait un déjeuner de douze couverts.

Ont assisté à ce déjeuner: MM. Viger, Roucard et Tisserand, M. et Mme Vel-Durand, M. Géry Legrand, sénateur-maire de Lille, M. et Mme Guérin, M. Seydoux, président du Conseil général, M. Bonduel, président de la Société des Agriculteurs, M. Caron, chef de cabinet du Préfet, M. Bayet, recteur de l'Académie.

LA SÉANCE

Pour la circonstance, l'hôtel de la Société Industrielle, où a été tenue, hier après-midi, la séance solennelle annuelle de la Société des Agriculteurs du Nord, avait été armée de plantes décoratives, de nombreux écussons aux armes de la République et garnis de trophées de drapeaux tricolores, et de tentures de velours grenat à franges et garniture d'or.

Sur le fond de l'estrade, à laquelle on accédait par un escalier très bien drapé des dites tentures, se détachait un buste de la République, entouré également de trophées de drapeaux tricolores.

L'ouverture de la séance était fixée pour une heure; aussi, à cette heure-là, la salle était bondée, tant par les invités que par les nombreux lauréats, dont on lira les noms plus loin. La musique des sapeurs-pompiers, qui était massée dans une pièce latérale à la galerie de gauche, prêtait son concours pour rehausser l'éclat de cette solennité.

A une heure quarante-cinq, au moment où le ministre fait son entrée dans la salle, le public se lève, la musique des sapeurs-pompiers entonne la *Marseillaise*, tandis que de toutes les poitrines sort un cri, maintes fois répété, de « Vive la République ».

Pendant cette manifestation, aussi chaleureuse que sympathique, M. Viger s'avance vers l'estrade, où il prend le fauteuil de la présidence. A la droite du ministre se placent MM. Bonduel, président de la société ; Vel-Durand, préfet du Nord ; Clayes, sénateur ; Trannin, député ; à sa gauche, MM. le général de France, commandant le 1er corps d'armée; Telliez, président honoraire de la société ; Tisserand, Géry-Legrand, sénateur-maire de Lille ; Faucheur, président du comité linier,

Dans les personnes qui prennent place, en outre, sur l'estrade, nous remarquons tous les membres du bureau de la Société; puis, MM. Trystram, Girard et Maxime Lecomte, sénateurs, MM. Dubois, Guillemin, Trannin, Michau, Sirot et Herbecq, députes; MM. Charles Seydoux, président du conseil général; Morcrette-Ledieu, Bernard, Delcambre, Boulangé, Tribourdeau, A. Potié, conseillers généraux; M. Laussac, colonel de gendarmerie; M. Guerin, secrétaire général de la Préfecture; MM. Violette, adjoint au maire de Lille; Gruson, ingénieur en chef du département; Facon, vice-président, et Ricard, membre du conseil de Préfecture; Caron, chef du cabinet du Préfet; Vannebroucq, Comon, Dubar, Saniez, Brunel inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire; Moy et Demartres, doyens aux facultés de l'Etat, Hannicotte, président du syndicat des distillateurs, etc. etc.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. le Ministre donne la parole à M. Bonduel, président de la Société, qui prononce un discours, fréquemment interrompu par les applaudissements et dont nous donnerons demain les extraits.

M. Viger se lève ensuite et prononce le discours suivant d'une voix forte, vibrante, qui a électrisé la salle en maints passages.

DISCOURS DE M. VIGER

Ministre de l'agriculture

Messieurs,

C'est une bonne fortune pour un ministre de l'agriculture que de commencer ses visites dans les départements, par ce département du Nord dont la puissance industrielle et agricole est un honneur pour le pays ; par cette ville de Lille, où les souvenirs du patriotisme le plus pur s'allient si brillamment à cette autre gloire qui lui vient de la place éminente que ses industriels occupent dans l'armée du travail national.

Je suis très heureux également de me trouver aujourd'hui dans un milieu sympathique et de reconnaître ici même tant de vieux amis. J'ai vu, en effet, messieurs, nombre d'entre vous au moment où ils venaient apporter au rapporteur de la commission des douanes, les indications précieuses qui devaient l'aider dans la tâche qu'il a modestement et laborieusement remplie en défendant les intérêts économiques du pays aux côtés du républicain convaincu, de l'orateur éminent au talent et au caractère duquel je tiens à rendre hommage devant vous.

L'expérience de tous les jours démontre que loin d'être inspirée par des idées purement doctrinaires l'œuvre économique du Parlement a été une œuvre de sagesse et de raison. Nous espérons que la leçon des faits dégagera cette vérité d'une façon si éclatante que nos adversaires eux-mêmes ne tenteront plus de la contester.

Ai-je besoin d'ajouter que le ministre de l'agriculture, fidèle à ses convictions, continuera à servir avec le même zèle la cause du travail national et les intérêts de la République entre lesquels il voit une solidarité absolue.

Je pense comme vous, monsieur le président, qu'il est des réformes importantes à opérer dans les lois qui se rapportent à l'agriculture. Vous venez de tracer avec l'autorité qui s'attache à la parole d'un homme laborieux et compétent le véritable cahier des doléances des cultivateurs français car vous avez indiqué la plupart des réformes qui ont fait l'objet de propositions dues à l'initiative parlementaire.

Les véritables amis de l'agriculture estiment que les droits de douane ne sont qu'un moyen de développer l'esprit de progrès agricole, de surexciter la production intérieure et d'assurer par l'abondance des produits la véritable vie à bon marché, la vraie, la seule; celle qui repose sur la mise en valeur de tous les éléments de production du sol national par l'intelligence du cultivateur français. Mais pour que ces éléments soient tous mis en œuvre, pour que l'intelligence humaine soit employée à les féconder, il faut de bonnes lois intérieures et un enseignement agricole démocratique. Vous pouvez être sûr que sur ces deux points je suis en parfaite communion d'idées avec vous.

Rien n'est moins juste en effet, et j'ajoute rien n'est plus contraire au progrès agricole que de ne pas régler d'une façon plus équitable les rapports du fermier et du propriétaire du sol, quand il s'agit des améliorations apportées en fin de bail aux terres de location ainsi que le prévoit sagement la législation anglaise. Rien de plus triste que de voir le fermier honnête et laborieux victime des intempéries ou des crises commerciales, être conduit à la ruine la plus complète sans qu'une loi tutélaire lui permette de liquider ses affaires comme un commerçant ou un industriel.

Ce sont, sans nul doute, des problèmes ardus plus faciles à poser qu'à résoudre et sur la solution desquels les agriculteurs eux-mêmes sont loin d'être d'accord ; mais leur étude s'impose à l'attention du législateur et à la sollicitude des Pouvoirs Publics.

Il en est de même de notre système de fiscalité. Certes, je suis de ceux qui se prononcent en principe contre l'impôt progressif, mais il ne faut pas que notre système de fiscalité établisse cette progression contre le faible au profit du fort.

L'exemple que vous venez de citer, parmi tant d'autres, prouve combien il serait urgent que les luttes stériles et décevantes des partis fissent place à l'examen réfléchi et au vote de réforme de l'impôt. Mais cette modification peut-elle être féconde si une vue d'ensemble n'y préside? Peut-on admettre que pour alléger fardeau des uns on arrive à créer des impôts de superposition, au lieu des taxes de remplacement destinées à introduire un peu plus de justice dans la répartition des charges fiscales.

Vous avez cité également différentes lois de protection intérieure dont l'urgence est grande et que, pour ma part, je désirerais vivement faire adopter par le Parlement.

Dans votre beau département, par exemple, la crise agricole a fait fléchir depuis 1882 certaines productions. Il n'en est pas de même de votre effectif bovin, qui s'est notablement augmenté, et surtout celui de vos vaches laitières, de cette belle et bonne race flamande qui peut soutenir la comparaison avec sa sœur la race hollandaise. Aussi la production annuelle du lait depuis 1882 s'est-elle accrue de plus de 600,000 hectolitres.

Il est donc facile de comprendre l'insistance que vous mettez à poursuivre une fraude qui peut causer un grave préjudice à votre industrie laitière.

Le mélange d'oléo-margarine et de beurre, connu sous le nom commercial de margarine, serait un produit ayant les mêmes droits à la vente que les autres denrées alimentaires, s'il était vendu sous son vrai nom et comme un succédané du beurre de ferme. Mais il n'en est pas ainsi, et nous savons tous que c'est un élément de falsification et un moyen de tromper le public; car il n'est presque jamais vendu que pour être mélangé au beurre naturel afin d'en diminuer le prix de revient pour l'intermédiaire, sans profit pour le consommateur. Malheureusement, cette fraude est difficile à reconnaître par les moyens actuels basés sur la recherche de la quantité d'acides gras contenus dans un poids déterminé de beurre quand la proportion de margarine est minime.

Je fais étudier en ce moment par M. Mintz notre éminent chimiste de l'institut agronomique, un moyen simple et facile d'analyse, et nous espérons arriver prochainement à une solution qui permettra de voter une loi que votre député M. Guillemin a si brillamment rapportée à la Chambre ; je me réserve également d'examiner avec soin le procédé de M. Brullé, sur lequel M. Maurice Boucherie a présenté des conclusions très favorables à la société des Agriculteurs de France.

Oui, messieurs, nous devons encourager et favoriser la production du lait comme celle de la viande.

. . . .

Mais, tout en réclamant hautement pour l'agriculture des lois et les règlements nécessaires à sa prospérité, vous avez soin d'ajouter que vous n'êtes pas de ces utopistes dangereux qui font de l'Etat une sorte de maître Jacques devant servir to s les intérêts et pourvoir à tous les besoins. Vous comprenez que l'initiative individuelle doit jouer un rôle prépondérant dans un organisme social complet, et qu'elle est le principal facteur du progrès en toute chose. Le devoir du Gouvernement est d'encourager ces initiatives, de les orienter vers un but déterminé, d'être un guide et un appui, non un maître, en un mot, de donner le mot d'ordre du progrès à la grande collectivité des travailleurs ruraux, cette armée de l'ordre, du travail et du dévouement à la République.

Et comment développerons-nous ce goût de la profession agricole, cette mise en valeur du terrain intellectuel en faveur de nos idées ? Par l'instruction, et par l'instruction démocratique, par l'école primaire.

Les lois scolaires de la République en répandant l'enseignement populaire ont fait une œuvre grande et forte sur laquelle les partis hostiles ont exercé leurs critiques mais qui défiera aussi l'avenir la passion politique lorsque les ennemis du régime actuel en auront vu les résultats pratiques.

Elle serait incomplète cependant si en même temps elle n'inspirait aux enfants l'amour du travail manuel, si elle ne cherchait à retenir dans nos campagnes les fils de nos cultivateurs et de nos vignerons en leur inculquant cette noble passion du travail agricole qui donne à l'homme des champs une si rude indépendance et l'amour profond de la liberté.

L'agriculture à l'école primaire, le champ d'expériences joint à cette école, puis l'école pratique d'agriculture, tels sont les moyens mis à la disposition de la démocratie rurale par le Gouvernement de la République. A côté de l'école pratique, avec son enseignement général, les écoles techniques d'horticulture, de laiterie, de fromagerie, de distillerie, de féculerie, où l'agriculteur peut se spécialiser. Plus haut encore nos écoles nationales d'agriculture et de viticulture, où les jeunes gens qui se destinent à conduire les grandes exploitations trouvent les notions agronomiques plus étendues.

Enfin, au sommet, notre institut agronomique, dont l'enseignement forme des professeurs érudits à l'école des Risler, des Schlœsing, des Carnot, des Müntz, des Duclaux, des Prillieux, de cet admirable assemblage de savants autour desquels se groupe une pépinière de jeunes maîtres qui marche d'un pas délibéré dans la voie tracée par ces grands savants et par leurs précurseurs les Léonce de Lavergne, les Baudemens et mon éminent collaborateur M. Tisserand. C'est là, c'est à cette école polytechnique de l'agriculteur que les fils de la bourgeoisie et de l'aristocratie devraient venir apprendre ce que M. Grandeau appelait si justement, dans ses belles études agronomiques, leur métier de propriétaires. Ce genre d'instruction leur donnerait dans la société une autre situation que celle qui provient d'une opposition stérile à la République. Je salue, pour ma part, ceux que j'y vois, avec un sentiment de légitime fierté, car, quels que soient leurs préjugés de caste ou leurs préventions contre la République, ils devront reconnaître qu'elle s'efforce de mettre ses institutions à la hauteur des nécessités sociales en assurant l'avenir de la propriété foncière par l'instruction de ses détenteurs.

Ne faut-il pas aussi mettre la culture en harmonie avec les régions et les climats, étudier surtout la nature constitutive du sol et ne point laisser l'aveugle routine guider uniquement les agriculteurs ? Le temps n'est plus où l'usage, la tradition semblaient imposer un seul type cultural à des régions les plus diverses par le climat comme par le sol. La science agricole, comme le dit si magistralement M. Lecouteux dans son traité des entreprises de culture, tend de plus en plus à devenir une science industrielle qui étudie l'exploitation du sol au double point de vue, d'une part, du terrain et du climat, de l'autre, du marché et du capital ; car une ferme est une manufacture de produits organiques destinés à l'accroissement des capitaux mis en œuvre.